



Amnesty International

DOCUMENT PUBLIC

**Colombie
Sexualité surveillée
et mesures coercitives**

Index AI : AMR 23/055/2004

•
ÉFAI

[légendes photo]

Photo en couverture : détail d'une courtépointe, *Colcha de la Pasión*, réalisée en mars 2004 en mémoire des victimes de l'homophobie, Medellín, Colombie. On peut lire : « 23 août, Journée contre l'homophobie – pour toutes les victimes inconnues de Medellín et du monde entier. » © AI

Photo de gauche : un soldat passe devant deux manifestantes de l'association féministe pacifiste *Ruta Pacífica de las Mujeres Colombianas* (Voie pacifique des femmes colombiennes). On peut lire sur leur banderole : « La démocratie et la paix sont l'affaire de tous. » © Jesús Abad Colorado.

« Deux lesbiennes vivaient ici. Les guérilleros leur ont dit qu'il fallait qu'elles quittent la municipalité. Un mois plus tard, elles avaient "disparu". Certains disent qu'elles ont été tuées. Leur liaison était de notoriété publique. Elles vivaient ensemble. Elles avaient fini par être plus ou moins acceptées dans la ville. »

En 2002, à Medellín, une jeune fille de quatorze ans a été déshabillée en pleine rue. Une pancarte accrochée sur elle disait : « Je suis lesbienne. » Trois hommes armés l'ont violée. Quelques jours plus tard, on la retrouvait morte, les deux seins coupés.

On soupçonne les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC, Forces armées révolutionnaires de Colombie), groupe d'opposition armé, d'avoir commis la première de ces atrocités ; des paramilitaires soutenus par l'armée auraient commis la seconde. Dans ce conflit armé interne qui déchire la Colombie depuis quarante ans, toutes les parties – les forces de sécurité, les groupes paramilitaires soutenus par l'armée et les groupes armés – mettent en œuvre des conceptions stéréotypées relatives à la différenciation hommes-femmes et commettent des crimes sexuels. Les paramilitaires et les FARC, en particulier, ont persécuté certaines personnes et leur ont infligé des sévices sexuels en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou parce qu'elles étaient soupçonnées d'être infectées par le VIH ou atteintes du sida.

Les groupes armés considèrent souvent l'homosexualité comme une transgression des valeurs morales traditionnelles. Des travailleuses du sexe, des lesbiennes et des bisexuelles sont souvent persécutées et tuées pour cette raison. Sachant que des enquêtes sont rarement menées, les auteurs de tels crimes jouissent d'une impunité qui ne fait qu'entretenir la violence homophobe.

Dans les régions sous leur contrôle, les groupes d'opposition armés et les paramilitaires agissent de manière à exacerber les différences relatives au genre. Ils imposent des règles de conduite – telles l'instauration d'un couvre-feu et de codes vestimentaires – qui empiètent sur la sphère privée et relèvent de conceptions homophobes et sexistes. Ils tentent d'éliminer les « indésirables » afin d'imposer leur modèle de société, de montrer qu'ils sont souverains sur leur territoire et de gagner une certaine légitimité aux yeux de la population en général. La surveillance dont fait l'objet le comportement des femmes, les mesures coercitives prises à leur encontre en matière de sexualité et de procréation, les discriminations basées sur l'identité de genre ou l'identité sexuelle sont des comportements profondément ancrés dans la société colombienne, tout comme au sein d'autres sociétés.

Face à la propagation du virus du sida, les groupes armés, animés par des sentiments homophobes, se sont mis à chasser des civils de leur propre maison puis à tuer les personnes soupçonnées d'être infectées par le virus, y compris les propres membres de leurs forces armées ; parmi celles-ci, les femmes risquaient davantage d'être assassinées que les hommes, selon les témoignages d'anciens combattants des FARC. « *Ce sont les femmes qui doivent supporter toutes les conséquences. Les hommes ne sont pas tenus d'utiliser des préservatifs, alors que toute grossesse est punie. Et alors qu'une femme séropositive risque d'être abattue, certains hommes qui le sont ne sont pas inquiétés.* »

Entre 1998 et 2002, les FARC auraient obligé les habitants des départements du Meta et du Caquetá à subir un test de dépistage du sida. À Vistahermosa, dans le département du Meta, des habitants étaient contraints, sous la menace d'une arme, à se soumettre aux tests et à payer pour le faire. Les personnes soupçonnées d'être homosexuelles n'avaient d'autre choix que d'abandonner maison et commerce.

En Colombie, les violences infligées aux femmes sont monnaie courante et le gouvernement ne fait pas respecter leur droit à vivre une vie à l'abri de la violence, des persécutions et des discriminations basées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Chez elles, dans leur quartier ou dans leur village, en temps de guerre ou en temps de paix, des millions de femmes, de jeunes filles et de fillettes sont battues, violées, mutilées et tuées en toute impunité. Rejoignez la campagne qu'Amnesty International a entreprise afin d'encourager les gouvernements, les collectivités et le public à mettre un terme à la violence contre les femmes à travers le monde.

Chez elles, dans leur quartier ou dans leur village, en temps de guerre ou en temps de paix, des millions de femmes, de jeunes filles et de fillettes sont battues, violées, mutilées et tuées en toute impunité. Rejoignez la campagne qu'Amnesty International a entreprise afin d'encourager les gouvernements, les collectivités et le public à mettre un terme à la violence contre les femmes à travers le monde.

Soutenez notre campagne : ensemble, nous pouvons faire changer les choses

- **Cherchez à en savoir plus** : intéressez-vous à la manière dont les autorités de votre pays (le gouvernement, la police, les forces de l'ordre et les tribunaux) agissent pour lutter contre la violence à l'égard des femmes.
- **Faites entendre votre voix** : exprimez-vous sur la question de la violence contre les femmes. Combattez les préjugés existant au sujet de ce type de brutalité et les tentatives de minimisation de leur gravité.
- **Agissez** : rejoignez notre campagne mondiale en faveur du droit des femmes à vivre à l'abri de la violence et de la discrimination.

Ensemble, nous pouvons faire entendre nos voix

Associez-vous à notre campagne visant à mettre fin aux discriminations et violences dont les femmes sont victimes en Colombie en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

Exhortez le gouvernement de Colombie à :

- reconnaître que les violences infligées aux femmes, notamment celles prises pour cible en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, font partie intégrante des atteintes aux droits humains qui ont pris dans ce pays une dimension critique ;
- mettre un terme au « *nettoyage social* », notamment aux « disparitions » et meurtres dont sont victimes certaines personnes en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, ou parce qu'elles sont séropositives au VIH ou travailleuses du sexe ;
- enquêter sur les cas de violence homophobe, y compris les cas de violences sexuelles, et traduire en justice les responsables présumés, tout en respectant les normes internationales d'équité des procès ;
- veiller à ce que les défenseurs des droits humains, notamment ceux qui œuvrent pour le respect des droits sexuels, puissent accomplir leur tâche légitime sans craindre de représailles ;
- mettre en œuvre les recommandations de la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la violence contre les femmes.

Envoyez vos lettres au président de la Colombie :

Señor Presidente Álvaro Uribe Vélez, Presidente de la República, Palacio de Nariño, Carrera 8 No. 7-26, Bogotá, Colombie.

Amnesty International appelle également les groupes d'opposition armés à respecter le droit international humanitaire. Ils sont tenus de dénoncer publiquement les violences liées au genre, y compris les violences dont sont victimes les femmes considérées comme lesbiennes ou bisexuelles ; ils sont également tenus d'ordonner aux combattants sous leur contrôle de ne pas commettre de viol ni quelque autre violence sexuelle sur des femmes ou fillettes.

Ce que vous pouvez faire :

- Adhérez à Amnesty International et participez, au sein d'un mouvement mondial, à la lutte contre les violations des droits fondamentaux. Aidez-nous à faire changer les choses.
- Rendez-vous sur le site d'Amnesty International : <http://web.amnesty.org/actforwomen/actnow-index-fra>
- Faites un don de soutien à l'action d'Amnesty International.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre : Stop violence against women. Colombia: Sexual control and coercion.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - décembre 2004.

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :
